

Avant-hier mercredi 06/06 à l'AG de la famille tricentenaire Wendel, historiquement implantée en Moselle, Priscilla de Moustier, à la tête de la holding familiale, a mis entre les mains des 1.170 actionnaires familiaux de Wendel (37,7% du capital) une décision majeure : vendre des titres et quitter le navire, ou reprendre pleinement leur destin familial en main. La présidente de la société familiale a ainsi proposé de faire racheter par [WENDEL-PARTICIPATIONS](#) / T : 01.45.26.79.29 des actions des membres familiaux qui souhaitent se désengager. Pour rappel en 2008, Sophie Boegner (issue d'une des 3 branches familiales Wendel), administratrice de la SLPS (devenue Wendel-Participations), avait porté plainte contre X pour « abus de biens sociaux et recel », visant le responsable du redressement de Wendel, Ernest-Antoine Seillière. <https://www.wendelgroup.com/fr/actionnariat>